

AFFPAI

les Cèdres

PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE 2022-2026



**ASSOCIATION FAMILIALE AU SERVICE DES ADULTES
EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ET/OU PSYCHIQUE
- CRÉÉE EN 1970 ET IMPLANTÉE À PITHIVIERS -**

SOMMAIRE

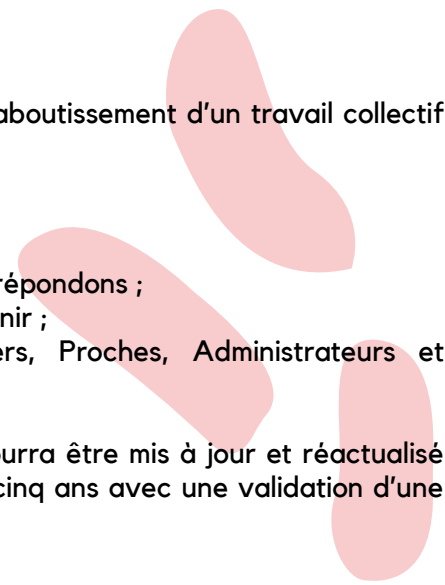
<i>Le mot de la Présidente</i>	3
1 - L'histoire et les grandes étapes structurantes	4-5
2 - Les valeurs et les missions de l'AFPAI	6-7
3- Nos enjeux politiques, sociétaux, sociaux, économiques, partenariaux et territoriaux	8
4 - Les bénéficiaires de l'association	9
5 - Les partenaires de l'association	10
6 - Nos enjeux à cinq ans	11
7 - Nos axes stratégiques à cinq ans	12-16

Préambule

Le projet associatif et stratégique 2022-2026 de l'AFPAI est l'aboutissement d'un travail collectif mené en 2021. Il a pour objectifs de :

- Témoigner de l'histoire de notre association ;
- Formaliser nos valeurs, nos engagements ;
- Donner à voir les enjeux internes et externes auxquels nous répondons ;
- Présenter nos orientations stratégiques pour les années à venir ;
- Fédérer l'ensemble des acteurs de l'association Usagers, Proches, Administrateurs et Professionnels.

Un projet associatif et stratégique est par nature évolutif, il pourra être mis à jour et réactualisé tous les ans par le Conseil d'Administration, et évalué tous les cinq ans avec une validation d'une nouvelle version en Assemblée Générale Ordinaire.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'AFPAl est une association parentale administrée par les familles et amis des personnes que nous accueillons. Notre Projet Associatif réaffirme les valeurs humanistes et fondamentales de l'association, et ses grandes orientations pour les années 2022 à 2026.

Il s'inscrit dans la continuité des valeurs, des principes et des orientations qui ont façonné l'identité de l'AFPAl Les Cèdres depuis 1970. Il traduit notre ambition et donne du sens aux actions que nous réalisons. Il est une référence pour tous les acteurs qui font vivre l'association au quotidien : les adultes que nous accompagnons, leurs familles et leurs proches, les professionnels, les bénévoles ainsi que nos partenaires.

Ce travail est le fruit d'une réflexion commune entre personnes en situation de handicap, salariés, familles et administrateurs. Le projet se focalise sur la qualité des services au regard des besoins des personnes et dans le respect de la prise en charge de nos usagers et résidents. Il trouve également sa place dans le contexte actuel des politiques publiques qui mettent en avant une société plus inclusive. C'est le fondement de l'intérêt général auquel nous contribuons, une société sans privilèges, exclusivités ou exclusions, permettant à chaque individu de trouver une place, ... sa place quelle que soit sa singularité, sa situation, ses capacités, ses besoins et ses expressions.

*Le monde change, l'essentiel c'est aussi de voir plus loin.
Nous restons préoccupés par le présent mais préparons également le moyen et le plus long termes en créant une dynamique économique et sociale.*

Les Associations de parents porteront toujours deux emblèmes complémentaires, celui de la pérennité et celui de l'évolution parce que les personnes que nous accompagnons demandent de la stabilité pour évoluer et des adaptations sociales pour pouvoir exister, participer, s'exprimer...

Une société inclusive demande en réalité à chacun de se transformer.

Des valeurs fortes, de respect, de solidarité, d'esprit d'entraide, d'humanisme, de bienveillance et d'efficacité, de militantisme, d'engagement nous guident dans nos actions quotidiennes, et nos décisions. Ainsi, chaque personne en situation de handicap est reconnue dans sa singularité.



"Tous ensemble, nous nous engageons pour le bien-être des personnes en situation de handicap et pour le soutien de leurs proches."

Sylvie Chartier
Présidente de l'AFPAl Les Cèdres

L'histoire et les grandes étapes structurantes

L'AFPAl, une histoire de plus de 50 ans au service des adultes en situation de handicap

1970 Création de l'Association Familiale de Parents d'Adultes Inadaptés, association à but non lucratif

L'Association s'est créée pour répondre à une carence de l'Etat en matière d'équipements pour les adultes en situation de handicap. Dans les années 70, la grande majorité des personnes accueillies à l'Institut Médico-Professionnel de Sermaises du Loiret atteint la limite d'âge autorisée pour ce type de structure. Les solutions d'accueils pour de jeunes adultes handicapés sont encore peu nombreuses. Rappelons que les premiers Centres d'Aide par le Travail (CAT) datent de 1959.

Les parents concernés décident alors de créer une association avec pour objectif d'ouvrir puis de gérer un Foyer d'hébergement afin de procurer un toit à leurs enfants. Dans un premier temps, ceci se traduit par l'achat du Foyer, achat réalisé sur les fonds propres des parents qui se sont également cotisés pendant deux ans pour supporter les frais de fonctionnement de cette structure avant d'être relayés par les organismes financeurs.

1972 Ouverture du Foyer d'hébergement

1990 Création d'une section Espaces Verts au sein du CAT

1975 Agrément du Foyer d'Hébergement "Les Cèdres" au titre de l'Aide Sociale

1999 Ouverture d'une Laverie-Blanchisserie au sein du CAT

1980 Création du Centre d'Aide par le Travail (CAT)

2000 Travaux de restructuration et d'agrandissement du Foyer d'Hébergement

1982 Ouverture des Appartements annexes et inauguration des nouveaux locaux du CAT

2001 Agrément du Service Appartements Annexes et du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, transfert des locaux de sous-traitance

1988 Création de la structure horticole du CAT

2003 Création d'un Foyer de Vie de Jour

1989 Création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et d'une section semi-occupationnelle

2007 Ouverture de la Résidence « Guignesoleil » pour Personnes Handicapées Vieillissantes

Elle est composée d'un foyer de vie et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). Le projet a été développé en partenariat avec l'Institut « Les Cent Arpents », l'Armée du Salut et l'ASTAF. L'AFPAI assure la gestion de cet établissement qui offre une solution d'hébergement aux personnes en situation de handicap ayant cessé leur activité professionnelle ou ayant des difficultés pour la poursuivre.

2009 Création d'un nouveau bâtiment pour la laverie-blanchisserie et remplacement de l'équipement

La laverie a ainsi atteint un niveau d'équipement professionnel qui a permis un fort développement de l'activité en direction des entreprises du territoire. La part des particuliers dans la clientèle initialement prédominante est désormais résiduelle.

2017 Acquisition des Serres « Boyer »

Ces serres, étaient détenues et exploitées par un Horticulteur privé. Elles se situent entre deux sites de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), créant ainsi une très forte concurrence directe et empêchant une circulation optimale au sein de l'ESAT. Cette acquisition stratégique a doublé la surface de productions horticoles de l'ESAT.

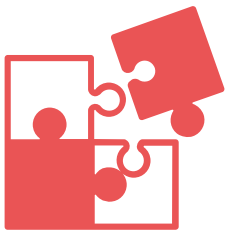
Depuis sa création, l'AFPAI a démontré sa capacité de veille, d'écoute des besoins des publics sur son territoire, de dialogue avec ses partenaires financeurs en construisant des solutions d'accueil, d'hébergement et de mises en situation de travail pour ses publics.



2

Les valeurs et les missions de l'AFPAl

NOS VALEURS, NOS ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS



Participer pleinement à la mise en oeuvre d'une société inclusive

L'AFPAl défend une société inclusive, ouverte, multiple, diversifiée, dans laquelle les personnes en situation de handicap relèvent du droit commun et participent en tant que citoyens et citoyennes.

Les usagers de l'AFPAl sont pleinement sujets de droits. Ils prennent part en tant qu'acteurs à la vie de notre association. Nous encourageons leur expression et prenons en compte la parole de chacun.

Accompagner la singularité des parcours de vie

L'AFPAl accompagne les parcours de vie des usagers de ses établissements et service dans leur singularité. **Nous nous engageons à mettre en oeuvre tous les moyens favorisant l'expression de leurs choix et à accompagner leur réalisation en poursuivant un objectif d'émancipation.** Cette singularité s'exprime dans toutes les dimensions y compris la vie affective et sexuelle et la religion. Elle peut également se caractériser par la non-linéarité des parcours.



Nous déployons donc un **accompagnement médico-social basé sur la modularité, l'expérimentation des solutions et le droit au retour en arrière.**

Agir ensemble, faire communauté associative



Usagers, proches, bénévoles et professionnels, nous nous engageons tous au service de notre projet associatif. **Nous partageons des intérêts communs et mutualisons nos actions pour atteindre nos objectifs.** C'est l'engagement de chacun dans le fonctionnement de l'association qui nous permet de « faire communauté ».

Notre appartenance à cette communauté que constitue l'AFPAl est **créatrice de liens de solidarité et d'entraide entre nos différentes parties prenantes.**

Coopérer avec tous les acteurs

L'AFPAl considère que la coopération entre les usagers, leur entourage familial, les professionnels et les partenaires, dans le respect de leurs rôles respectifs, est **indispensable dans l'accompagnement des parcours de vie des personnes.**

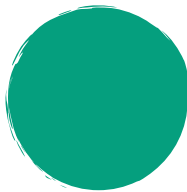
Nous nous engageons à développer ces interactions, dans le respect des valeurs précédentes, en organisant des temps et des espaces de dialogue et si nécessaire de médiation.



NOS MISSIONS



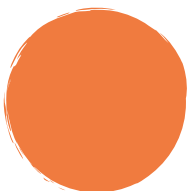
Les missions de l'AFPAl, définies par ses statuts, s'articulent autour de trois axes :



DÉVELOPPEMENT DE RÉPONSES AUX BESOINS ÉVOLUTIFS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

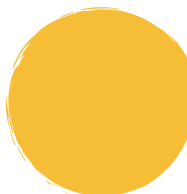
En créant et en gérant des établissements et services favorisant l'éducation, la rééducation, l'adaptation, la mise au travail, l'insertion sociale, l'hébergement, l'accès à la culture, aux loisirs et aux activités sportives.

Ces réponses prennent en compte l'évolution de l'expression des usagers ainsi que des Politiques Publiques.



SOUTIEN AU PROCHES

En apportant aux familles des personnes en situation de handicap un appui moral et matériel, en leur offrant des espaces permettant de développer entre elles entraide et solidarité et en les aidant par des informations et des conseils .



DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES USAGERS ET DE LEUR ENTOURAGE

En portant auprès des pouvoirs publics, des autorités publiques et des divers organismes locaux, la défense des intérêts communs, matériels et moraux, des personnes en situation de handicap et de leur entourage, en vue de favoriser leur plein épanouissement et leur insertion sociale.



Une priorité : accompagner le développement des compétences des professionnels

Pour mettre en oeuvre ses missions et faire vivre ses valeurs, l'AFPAl s'appuie sur des équipes de professionnels. La qualité de l'accompagnement dépend notamment des formations, informations et réflexions proposées à l'ensemble des professionnels. C'est pourquoi **l'accompagnement du développement des compétences est une priorité de l'association traduite dans le cadre de nos axes stratégiques à quatre ans.**

3

Nos enjeux politiques, sociétaux, sociaux, économiques, partenariaux et territoriaux

En tant qu'acteur associatif du secteur médico-social, l'AFP AI entend répondre aux enjeux suivants :

Enjeux politiques : faire évoluer la société

- Lutter contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap
- Valoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

Enjeu sociétal : mieux faire société

- Faire reconnaître les compétences sociales, humaines et professionnelles des personnes en situation de handicap

Enjeux sociaux : lutter contre les inégalités en apportant des solutions aux publics

- Porter une offre de service médico-sociale qui s'adapte à l'évolution des besoins des personnes que nous accompagnons
- Accompagner les projets de vie des usagers, dans une logique de parcours, en mobilisant à la fois les ressources internes à notre association et les ressources externes
- Développer et organiser les compétences professionnelles des équipes pour répondre aux besoins des usagers avec le souci d'évaluer ces compétences afin d'ajuster l'accompagnement aux besoins des personnes accompagnées

Enjeux économiques : créer des richesses, des emplois

- Déployer des activités et des métiers au regard des débouchés et des évolutions des marchés sur lesquels nous intervenons ou pourrions intervenir
- Proposer des solutions de travail adapté et d'emploi accompagné

Enjeux partenariaux : s'inscrire dans notre éco-système

Le travail en réseau et le partenariat permettent à l'usager d'être accompagné globalement, dans une perspective d'autonomie personnelle partielle ou totale.

- Être ouvert sur notre environnement
- Rendre visible notre action et nos spécificités
- Tisser des partenariats
- Mobiliser différents partenaires financiers, qu'ils soient spécifiques ou non, à notre secteur d'intervention

Enjeux territoriaux : être acteur sur notre territoire

- Avoir un ancrage territorial fort sur le bassin Nord-Loiret
- Grâce à notre implantation et notre taille être « moteur », force de proposition sur notre territoire

4

Les bénéficiaires de l'Association

LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

Les adultes en situation de handicap

Les publics accompagnés par l'AFPAl sont des adultes porteurs d'un handicap mental ou d'un handicap psychique. Nous proposons des réponses spécifiques aux usagers en manque d'autonomie et/ou « vieillissants ». Leur accompagnement par nos établissements et services est soumis à une orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). A l'avenir, l'évolution de nos structures pourrait permettre à l'AFPAl d'accueillir des usagers ne relevant pas d'une orientation MDPH dans le cadre des services « Hors les murs » et de l'Habitat Inclusif.

Les aidants

Familles, amis, tuteurs, mandataires privés ou publics ; nous les informons, les conseillons et les soutenons dans leurs rôles auprès des usagers.

Les clients de l'ESAT

Les relations commerciales que nous développons avec les entreprises et les habitants de notre territoire sont déterminantes du point de vue économique pour notre association et du point de vue social. D'une part elles impactent les métiers que nous proposons aux usagers et d'autre part elles conditionnent l'image que nous donnons du travail en milieu protégé.

LES BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS



L'action de l'association n'est pas directement adressée à ces bénéficiaires, mais elle contribue à leurs enjeux.

Les autorités de tarification : Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et Conseil Départemental du Loiret

En tant qu'acteur médico-social nous mettons en œuvre les politiques publiques du secteur.



Les acteurs d'accompagnement de notre territoire

Centre Médico-Psychologique, Services de Soins Infirmiers A Domicile, UDAF, Protection de l'Enfance - nous intervenons conjointement auprès de certains de nos usagers, par là-même nous contribuons à leurs objectifs.

Les prestataires locaux

A qui nous offrons des débouchés commerciaux.

5

Les partenaires de l'Association



Les partenaires financeurs

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et Conseil Départemental du Loiret

Notre relation s'inscrit dans un cadre réglementaire et budgétaire. Nous garantissons les droits des usagers au sens de la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Par ailleurs nous entretenons un dialogue de gestion dans le cadre du déploiement de leurs orientations et de la planification qui en découle. Le premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de l'AFPAI devrait être conclu en 2023.

Les partenaires techniques

- **Du secteur sanitaire** : professionnels de santé de ville, pharmacie, CMP, Urgences du Centre Hospitalier de Pithiviers, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité, Etablissement Public de Santé Mentale Daumézon, Clinique Oréliance, Institut Lejeune, APLEAT-ACEP sur le champ de l'addictologie, Planning familial
- **Pour les activités contribuant à l'accompagnement de nos usagers** : Comité Départemental Sport Adapté, Art pour tous, Chiens visiteurs, Asinomédiation, Séjours Vacances, Centre Social Camille Claudel à Pithiviers, Centre d'Activités Culturelles du Pithiverais, Ateliers Chant avec Catherine Boni, Auto-école CER
- **Pour la gestion de l'association** : Cabinet Ressources Humaines, Cabinet Comptable et Cabinet d'Avocats
- **Mouvement associatif** : l'AFPAI adhère à l'UNAPEI et à l'URIOPSS Centre.

Les partenaires territoriaux

- La Maison Départementale de l'Autonomie du Loiret
- Les collectivités : Mairie de Pithiviers, Communauté de Communes du Pithiverais. Nous entretenons des contacts très réguliers avec ces collectivités, la Communauté de Communes est partie prenante du projet initié autour de l'habitat inclusif.
- Les entreprises auprès desquelles nous faisons des mises à disposition de travailleurs handicapés dans le cadre de l'ESAT hors les murs
- Le Lion's Club qui nous apporte un soutien financier pour des actions ponctuelles

Les structures complémentaires

- L'Institut Médico-Educatif de Joinville - Adapei 45 avec qui nous avons développé à destination de leur public des stages au sein de l'ESAT.
- L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique-Centre Educatif Professionnel de Pithiviers – Aidaphi avec qui nous pourrions développer le même type de stages.

Les structures concurrentes

La concurrence à laquelle est soumise l'AFPAI s'exerce sur ses activités économiques portées par l'ESAT : blanchisserie, floriculture et espaces verts. Des réflexions et études sont en cours afin d'identifier de nouvelles pistes de développement non concurrentielles.

Les structures nouvelles

Un projet Habitat Inclusif est en cours de développement sur le Pithiverais. L'AFPAI est porteuse du projet.





Nos enjeux à quatre ans



OPPORTUNITÉ

Le Projet Habitat Inclusif

L'habitat inclusif repose sur de petits ensembles de logements indépendants mêlant espaces de vie individuelle et espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé. « L'habitat inclusif est un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il est destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale." (4)



Le Conseil Départemental a confié à l'AFPAI la création d'une structure Habitat inclusif sur le Pithiverais. Ce projet s'inscrit pleinement dans notre ambition d'ouverture sur notre environnement et d'évolution de nos pratiques d'accompagnement.

ENJEUX SECTORIELS

Dans les années à venir le secteur médico-social va connaître des évolutions face auxquelles notre association devra se montrer pro-active :

- **Le programme "ESMS numérique"**

Ce programme vise à généraliser l'utilisation de numérique dans les établissements et services médico-sociaux, il repose principalement sur le déploiement d'un dossier usager informatisé (DUI) pour chaque personne accompagnée. Les structures sont encouragées à se regrouper afin de mutualiser les compétences informatiques et s'entraider dans la conduite du déploiement (« grappes »). La phase de généralisation devrait débuter fin 2021 et se terminer en 2025 (1).

- **La réforme tarifaire des établissements et services pour personnes handicapées SERAFIN-PH**

Cette réforme des modalités de tarification vise à attribuer des budgets équitables aux établissements et services en faisant le lien entre le budget attribué, les caractéristiques des personnes et les modalités d'accompagnement. Le projet de réforme fera l'objet d'expérimentations en 2022. La réforme devrait être appliquée de façon généralisée en 2024 (2).

- **Le plan de transformation des ESAT**

Les 17 engagements de ce plan ont été présentés par la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes Handicapées le 12/05/2021 (3). Ils sont structurés en quatre axes :

- o Favoriser une dynamique de parcours des personnes en situation de handicap
- o Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap
- o Accompagner la transformation des ESAT dans un contexte de relance économique solidaire et inclusive
- o Assurer l'attractivité des métiers et la reconnaissance des professionnels

(1) CNSA – Virage numérique du médico-social : le programme ESMS numérique

<https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/virage-numerique-du-medico-social-le-programme-esms-numerique>

(2) CNSA - Réforme tarifaire des établissements et services pour personnes handicapées SERAFIN-PH <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/reforme-tarifaire-des-etablissements-et-services-pour-personnes-handicapees-serafin-ph>

(3) Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Handicapées – Restitution des GT ESAT – 12/05/2021

(4) CNSA – Habitat inclusif <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/habitat-inclusif>

7

Nos axes stratégiques à cinq ans

AXES STRATÉGIQUES RELATIFS A NOS MODES DE FONCTIONNEMENT



Axe 1 : Renforcer l'expression et la prise en compte de la parole de l'utilisateur

Axes opérationnels	2022	2023	2024	2025	2026	Référents
1.1. Relancer les Conseils de la Vie Sociale au sein de l'ensemble des établissements et services		X				Directeurs établissements et services
1.2. Mettre à jour et rendre accessibles les outils relatifs aux droits des usagers (ex : FALC)			X			Professionnels
1.3. Réorganiser des réunions tribunes thématiques* en faisant évoluer leur format vers de l'inter-services et en associant usagers et professionnels			X			Professionnels
1.4. Intégrer des représentants des usagers dans les Commissions thématiques de l'association (ex : Commission Habitat Inclusif)	X					Présidente et Directeur Général

7 Nos axes stratégiques à cinq ans

AXES STRATÉGIQUES RELATIFS A NOS MODES DE FONCTIONNEMENT



Axe 2 : Accompagner la singularité des parcours de vie en faisant évoluer notre offre et notre accompagnement

Axes opérationnels	2022	2023	2024	2025	2026	Référents
2.1. Organiser la systématisation et l'actualisation des projets personnalisés, revisiter notre mode d'élaboration, mettre en dialogue projets personnel et professionnel	X	X				Directeurs établissements et services
2.2. Accompagner l'évolution de nos pratiques professionnelles dans le sens de la modularité, de l'expérimentation de solutions et du droit à l'erreur par l'analyse des pratiques et la formation		X	X	X	X	Directeur Général
2.3. Développer une politique de recrutement tenant compte des compétences spécifiques attendues pour chaque poste	X	X	X	X	X	Directeur Général
2.4. Rechercher des solutions permettant de proposer en interne un accompagnement psychologique et un accompagnement social (Assistant social ou CESF) aux usagers			X			Professionnels
2.5. Revisiter le processus d'élaboration de notre plan de développement des compétences		X				Directeur Général
2.6. Accompagner l'appropriation et l'intégration de l'Habitat Inclusif au sein de l'association	X	X	X			Bureau du CA et Directeur Général

7 Nos axes stratégiques à cinq ans

AXES STRATÉGIQUES RELATIFS A NOS MODES DE FONCTIONNEMENT



Axe 3 : Développer l'entraide entre pairs - usagers et entourage

Axes opérationnels	2022	2023	2024	2025	2026	Référents
3.1. Organiser des pratiques de parrainage - tutorat, référent intégration - entre les usagers communes aux différents établissements et services		X	X	X		Professionnels
3.2. Favoriser la rencontre entre pairs par des événements conviviaux : événements festifs, réunions tribunes thématiques*, forums...	X	X	X	X		Professionnels
3.3. Réactiver notre Commission Familles afin de développer nos liens aux proches et définir sa feuille de route	X					Membres du Conseil d'Administration
3.4. Lancer une lettre d'information trimestrielle aux proches sur les actualités de l'association, des établissements et services		X				Membres du Conseil d'Administration

7 Nos axes stratégiques à cinq ans

AXES STRATÉGIQUES RELATIFS A NOTRE ENVIRONNEMENT



Axe 4 : Etendre notre réseau de partenaires pour intensifier la coopération avec les acteurs de notre territoire au service des usagers

Axes opérationnels	2022	2023	2024	2025	2026	Référents
4.1. Amorcer le développement du recours à des solutions partenariales dans le parcours de nos usagers (ex : terrains de stage, accueils temporaires, séjours de rupture)	X					Directeurs établissements et services
4.2. Être en veille sur les projets de notre territoire et accroître notre participation à des projets partenariaux	X	X		X	X	Chefs de service
4.3. Impulser de nouveaux partenariats sur les champs de l'emploi et de l'habitat inclusif	X	X				Professionnels
4.4. Soutenir et/ou impulser le développement de projets liés à la mobilité en lien avec nos actions sur l'emploi et l'habitats inclusifs		X		X	X	Professionnels
4.5. Renforcer notre connaissance du territoire et des besoins en réalisant un diagnostic territorial partagé, dans le cadre notamment d'un dialogue avec nos Autorités de tarification		X		X		Professionnels

7 Nos axes stratégiques à cinq ans

AXES STRATÉGIQUES RELATIFS A NOTRE ENVIRONNEMENT

Axe 5 : Consolider notre communication externe pour développer notre notoriété

Axes opérationnels	2022	2023	2024	2025	2026	Référents
5.1. Renforcer notre impact en structurant nos actions de communication dans le cadre de plans de communication annuels	X					Directeurs établissements et services
5.2. Caractériser notre impact social et les spécificités de notre intervention, bâtir un argumentaire commun	X	X		X	X	Chefs de service
5.3. Revisiter notre politique de communication Association/ établissements (notamment usage des dénominations et logos)	X	X				Directeur Général
5.4. Dynamiser notre site internet	X					Référent

CE PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE EST LE FRUIT D'UNE CO-CONSTRUCTION ENTRE USAGERS, PARENTS, SALARIÉS ET ADMINISTRATEURS DE L'AFPAI

- Mme Nathalie ARBOGAST, Animatrice à la Résidence
- Mme Danielle BERTHET, Trésorière du Bureau de l'Association
- Mme Sylvie BLOIS, Usagère FUJ
- Mme Annick BOULMIER, Parent
- Mme Céline BOURAND, Directrice Secteur Hébergement
- M. Florian BRETHEREAU, Moniteur-éducateur FUJ
- M. José BRISACH, Usager de la Résidence
- Mme Isabelle CHAMBRUN, Usagère FUJ
- Mme Sylvie CHARTIER, Présidente de l'Association
- Mme Monique CHENILLE, Administratrice de l'Association
- Mme Aurélie DA COSTA, Educatrice Spécialisée SAVS
- M. Jean-Marc DAIGRIER, Directeur Général
- Mme Edith DUCHON, Administratrice de l'Association
- Mme Patricia DUMAS, Secrétaire du Bureau de l'Association
- M. Xavier FOREST, Directeur ESAT
- Mme Andréa GUISET, Stagiaire Foyer d'Hébergement
- Mme Siham KHIAN, Educatrice Foyer d'Hébergement
- Mme Patricia LAUNAY, Chef de Service FH SAA SAVS
- Mme Marie-Josée LE FLOUR, Référente médico-social ESAT
- Mme Fatoum NAFLA, Usagère Foyer d'Hébergement
- M. Alain PILETTE, Parent
- M. Sylvain PORCHER, Usager SAA
- M. Billal SAYDYA, Chauffeur-Livreur à l'ESAT
- M. Aldo SERRANO, Usager de la Résidence



AFPAI *les Cèdres*

PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE 2022-2026

adopté par l'Assemblée Générale du 19 octobre 2021

AFPAI « Les Cèdres »

Rue de la Gare des Marchandises
BP 352 – 45303 Pithiviers Cedex

Siège Social – Foyer « Les Cèdres »

53 avenue de la République BP 352 – 45300 PITHIVIERS

Téléphone : 02.38.06.13.50

Fax : 02.38.06.13.59

E-mail : afpai@afpai-lescedres.com

Horaires : 8:00 – 17:30 du Lundi au Vendredi

Siret : 775 537 160 00027